

Pour gagner des avantages sociaux pour tous les salariés des petites entreprises



*Pour être **entendus, écoutés** mais aussi **informés** afin d'intervenir sur les négociations de vos accords de branches et de **vos conventions collectives**, il faut être en relation avec ceux qui vous représentent. Vos représentants, lors de ces discussions qui concernent **les primes de paniers, de trajets, les salaires....** Vous allez les élire et il faut s'en occuper dès maintenant.*

*Nous avons décidé d'établir un contact permanent avec vous, **salariés de l'artisanat et des petites entreprises**, dans le cadre des commissions paritaires et des négociations de branches. Votre quotidien doit se construire par votre intervention, nous mettons deux adresses mails à votre disposition.*



Unions départementales CGT Aquitaine

Union départementale CGT Dordogne
26 rue Bodin - 24029 Périgueux cedex
Tel : 05 53 35 53 80 - udcgt24@wanadoo.fr

Union départementale CGT Landes
Maison des syndicats - 97 Caserne Bosquet
Tel : 05 58 06 50 70 - ud40@cgt.fr

Union départementale CGT Gironde
Bourse du Travail - 44 Cours Aristide Briand
CS 21685- 33075 Bordeaux cedex
Tel : 05 57 22 71 40
ud@cgt-gironde.org / ud33@cgt.fr

Union départementale CGT Lot-et-Garonne
9 et 11 rue des frères Magen - 47000 Agen
Tel : 05 53 47 10 05 - contact@udcgt47.fr

Union départementale CGT Pyrénées-Atlantiques
27 rue Carrerot - 64000 Pau
Tel : 05 59 27 13 21 - ud64@cgt.fr